

**Succès de l'offre publique d'achat simplifiée  
initiée par Thermo Technologies sur les actions THERMOCOMPACT**

Pendant la période de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions THERMOCOMPACT, ouverte du 17 novembre au 30 novembre 2017 inclus, la société Thermo Technologies a acquis, au prix unitaire de 45,20 € par action, 209 608 actions THERMOCOMPACT sur le marché.

À la clôture de l'offre, Thermo Technologies détient 1 524 546 actions THERMOCOMPACT représentant 2 792 969 droits de vote, soit 98,69% du capital et au moins 99,26% des droits de vote de cette société.

Les titres détenus par les minoritaires représentant moins de 5% du capital et des droits de vote de THERMOCOMPACT, la société Thermo Technologies va solliciter auprès de l'AMF la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire, conformément aux dispositions de l'article 237-14 du Règlement général de l'AMF. Ainsi, les titres de THERMOCOMPACT visés et non présentés à l'offre publique d'achat simplifiée par les actionnaires minoritaires seront transférés à Thermo Technologies au prix de l'offre (45,20 € par action).

Il est précisé que le cours de l'action THERMOCOMPACT sera suspendu à compter du lundi 4 décembre avant l'ouverture des marchés.